



FRAIS  
MÉDICAUX



ASSISTANCE



BAGAGES



CAPITAL



RESPONSABILITÉ  
CIVILE



**CAP GROUPE**

NOTICE D'ASSURANCE N° 78 931 486

**Allianz** 

## TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

### GARANTIES

### MONTANTS

#### FRAIS D'ANNULATION TOUT SAUF

Selon conditions du barème des frais d'annulation  
Maxi 6 000 € par personne et 30 000 € par événement

Franchise par personne

Motif médical : 30 € par personne  
Autre motifs : 10 % du montant des frais d'annulation  
avec un minimum de 75 € par personne

#### BAGAGES

1 000 € par personne maxi de 10 000 € par événement

Objets précieux

50 % du montant de la garantie

Franchise par dossier

40 €

Retard de livraison

300 € par personne

#### RESPONSABILITÉ CIVILE

Dommages corporels, matériels et immatériels

4 500 000 €

Dommages matériels et immatériels seuls

75 000 €

Franchise par dossier

100 €

#### INDIVIDUELLE ACCIDENT

En cas de décès

4 500 € par personne maxi 9 000 € par événement

En cas d'invalidité permanente totale

4 500 € par personne maxi 9 000 € par événement

#### RETARD DE TRANSPORT

Vol charter et vol réguliers/Trains

50 € par personne pour tout retard de 4h à 8h  
100 € pour tout retard supérieur à 8h

Retard de plus de 4 heures

Montant maximum par événement 1 000 €

## GARANTIES

## MONTANTS

| ASSISTANCE RAPATRIEMENT   |  |
|---|--|
| Rapatriment ou transport sanitaire  | Frais réels  |
| Envoi d'un médecin sur place  | Frais réels  |
| Accompagnement lors du rapatriement ou transport  | Titre de transport   |
| Présence en cas d'hospitalisation   | Titre de transport   |
| Prolongation de séjour à l'hôtel  | Frais d'hôtel 80 € par jour, Maxi 12 jours   |
| Frais hôteliers   | Frais d'hôtel 80 € par jour, Maxi 12 jours   |
| Remboursement complémentaire des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation à l'étranger (Europe et pays Méditerranéens) Avance des frais médicaux en cas d'hospitalisation   | 75 000 € par personne maxi 150 000 € par événement   |
| Extension autres pays hors France   | 150 000 € par personne maxi 300 000 € par événement  |
| Franchise par dossier frais médicaux  | 30 €   |
| Soins dentaires d'urgence   | 300 €  |
| Transport du corps en cas de décès <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapatriement du corps</li> <li>• Frais funéraires nécessaires au transport</li> <li>• Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assuré</li> <li>• Formalités décès</li> </ul> | Frais réels<br>2 500 €<br>Titre de transport<br>Titre de transport d'un membre de la famille + frais d'hôtel 80 € par jour, Maxi 3 nuits |
| Retour prématuré  | Titre de transport   |
| Paiement des frais de recherche ou de secours   | 1 000 € par personne<br>3 000 € par événement  |
| Frais de secours sur piste de ski balisée   | Frais réels<br>Maximum de 8 000 €  |
| Frais de réfection des papiers d'identité   | Maximum de 100 € par personne  |
| Retour des enfants de moins de 15 ans   | Titre de transport   |
| Maladie ou accident d'un de vos enfants mineurs ou handicapés   | Frais de transport   |
| Envoi de médicaments à l'étranger   | Frais d'envoi  |
| Avance de fonds à l'étranger  | 1 500 €  |
| Transmission de message à l'étranger  | Organisation du service  |
| Services d'information concernant les visas   | Informations et services   |
| Conseils médicaux   | Informations et services   |
| Services d'information concernant les vaccinations  | Informations et services   |
| Assistance passeport, pièces d'identité   | Organisation du service  |
| Chauffeur de remplacement   | Frais réels  |
| Assistance juridique à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement d'honoraires</li> <li>• Avance de la caution pénale</li> </ul>  | 3 500 €<br>15 000 €  |

## GARANTIES

## MONTANTS

### FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis, en cas de retour prématuré

Maxi 3 000 € par personne et 12 000 € par événement  
Franchise 1 jour

### DEPART ET RETOUR IMPOSSIBLE (OPTION)

#### DÉPART IMPOSSIBLE

Avant départ :

En cas de voyages remboursés partiellement par le prestataire

Remboursement des frais non remboursés

ou

En cas de voyages reportés par le prestataire

20 % du montant du séjour maxi 150 € par personne

10 % du montant du séjour maxi 100 € par dossier

Plein par événement : 10 000 €

#### RETOUR IMPOSSIBLE

Pendant le voyage

Frais hôteliers : forfaits

Frais hôteliers : vols secs

80 € par nuitée et par personne avec un maxi de 4 nuitées

50 € par nuitée et par personne avec un maxi de 2 nuitées

### MAINTIEN DES PRIX (OPTION)

Surcharge carburant

Hausse des taxes et autres redevances portuaires et aéroportuaires.

Variation du cours des devises

100 € par personne

2 000 € par événement

seuil d'intervention : 50 € par personne

Franchise absolue : 15€ par personne

### ANNULATION ATTENTAT ET INTERDICTION (EXTENSION DE GARANTIE)

Annulation de voyage linguistique, scolaire ou associatif en cas d'émeute, d'attentat, d'acte de terrorisme ou d'interdiction d'une autorité de tutelle

Selon conditions du barème des frais d'annulation

Maxi 6 000 € par personne et 30 000 € par événement

Franchise par personne : 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 25 € par personne pour les séjours linguistiques ou scolaires et 70 € pour les autres séjours.